

Expert en QHSE et risque industriel (MS)

RNCP40845 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	200r
Formacode(s)	42881, 42866, 31436, 31449, 42884
Code(s) ROME	H1302, H1502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/06/2025
Date d'échéance	25/06/2028

Certificateur(s)

INSTITUT MINES TELECOM - IMT NORD EUROPE · SIRET : 18009202500139

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'importance croissante des questions de qualité, hygiène, santé et environnement, leur intégration progressive dans de nombreux secteurs, et la prégnance du risque industriel sous toutes ses formes, mettent en évidence la nécessité de recourir à des profils aux compétences pointues, variées et constamment mises à jour ; c'est à ce besoin particulier que la certification Expert en QHSE et risque industriel (MS) s'attache à répondre, pour que les entreprises puissent recruter des experts capables de mener des diagnostics et audits, d'assurer la veille sur les réglementations, d'organiser la gestion de crise et le pilotage de projets QHSE.

ACTIVITÉS VISÉES

Conception et mise en place d'un système de mesure de la performance des process de QHSE en milieu industriel

Diagnostic des besoins et risques de l'entreprise en matière de QHSE

Veille réglementaire en matière de QHSE

Mise en conformité des activités et des sites

Pilotage de la communication interne/ externe et des actions de formation relatives à la sécurité

Anticipation et gestion de crise industrielle

Déploiement de la stratégie QHSE de l'entreprise

Management de projets QHSE

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Surveiller, les indicateurs de performance de la politique QHSE, en élaborant des tableaux de bord sur les indicateurs de performance (KPI - Key Performance Indicator) et de risques (KRI - Key Risk Indicator), afin d'évaluer l'efficacité et l'efficience des processus de l'entreprise et la plus-value des projets d'amélioration réalisés ou à réaliser

Opérer les mesures des facteurs de risque technologique (thermique, surpression, toxique) en monitorant par exemple les niveaux de particules, ou le risque ATEX et en utilisant des techniques et des outils de modélisation, afin de définir le niveau de criticité des risques et de prévenir les incidents et les accidents.

Organiser des audits de sécurité et de conformité, en réalisant des mesures d'impact, en analysant les projets d'évolution d'un site de production ou de lancement d'un nouveau produit, et en scénarisant les situations à risque, afin d'anticiper les non conformités et de vérifier le respect des conditions de sécurité au sein de la structure.

Evaluer en continu les résultats et effets des projets d'amélioration et/ou de refonte des processus mis en œuvre, en repérant les insuffisances et écarts au regard des objectifs initialement fixés (par le DUER), afin de déterminer les actions correctives à mettre en place pour assurer leur efficience et anticiper les actions à mener pour améliorer la

sécurité du site.

Elaborer des rapports d'analyse des risques (exemple : APR, Analyse Préliminaires des Risques) et de mesure d'impact, ainsi que le document unique d'évaluation des risques (DUER), en analysant les données des indicateurs de performance /qualité d'afin d'informer régulièrement les parties prenantes internes et externes à l'entreprise et de pérenniser le suivi des actions QHSE.

Analyser inclusivement les risques FOH (facteurs organisationnels et humains) et environnementaux (risque chimique, électrique, mécanique...) en réalisant des REX réactifs et des REX proactifs, afin de favoriser la surveillance des signaux faibles et d'ainsi garantir l'efficacité des choix stratégiques de l'entreprise.

Organiser un système de veille réglementaire sur les thèmes en lien avec la politique QSE de l'entreprise, en définissant le périmètre des recherches à mener, les sources d'information à exploiter (réglementations, lois, standards) et les modalités de restitution et de partage des informations, afin de repérer toute évolution ayant un impact sur son activité, aux niveaux normatif et réglementaire et de préparer les mises en conformité pour les demandes d'autorisation.

Assurer une veille réglementaire et technologique, en analysant les réglementations et documents juridiques /légaux (arrêtés ministériels, droit du travail, normes ISO 14001 ou ISO 450001), afin d'adapter la politique QHSE aux nouvelles contraintes et d'assurer en continu le processus d'identification des exigences réglementaires et des textes de loi.

Assurer la circulation de l'information aux managers et salariés, en proposant des processus, des outils et un support méthodologique adaptés et accessibles aux équipes (exemple : cadre standard ISO 9001) afin de garantir la compréhension des évolutions des normes et permettre d'anticiper les réactions aux changements.

Réaliser des dossiers de déclaration, d'enregistrement, d'autorisation, en effectuant les démarches réglementaires (type ICPE) auprès des autorités de tutelle (DREAL, préfecture, CARSAT...), afin de permettre à l'entreprise de bénéficier des outils nécessaires à poursuivre son activité et de garantir sa mise en conformité dans le temps.

Engager une démarche d'obtention de certification pour mettre en place un système de management QSE attesté par un organisme officiel, en s'appuyant sur les résultats du diagnostic stratégique et de la prise en compte du produit de sa veille (législation, classement ICPE/IED - émissions industrielles), afin de contribuer à la consolidation des processus QSE et à la visibilité de ses engagements sur le plan de la qualité et de l'environnement.

Veiller à la pérennité et au fonctionnement des processus, en s'appuyant sur le dispositif d'audit et sur les équipes, en s'assurant de la mise en œuvre d'un système de contrôle régulier et en dressant le bilan du système de management (revue de processus et revue de direction, standard ISO9001), afin d'attester de la conformité des pratiques au sein de l'entreprise et ainsi garantir la qualité.

Elaborer la stratégie de communication QSE interne et externe, en lien avec la direction, en définissant les objectifs, la cible, le format et la substance des messages à transmettre, ainsi que les actions à mettre en œuvre en fonction des moyens techniques et budgétaires à disposition, afin de contribuer à la compréhension et à l'adhésion du personnel de l'entreprise à la politique QSE et d'assurer l'information et la sensibilisation sur les questions relatives à la QSE.

Promouvoir la politique QHSE auprès de l'ensemble du personnel, en organisant des actions de sensibilisation et de formation inclusives, afin de mobiliser la totalité de la chaîne opérationnelle au respect des normes QHSE.

Animer les relations entre les services internes et les parties prenantes externes, en organisant les échanges et la communication, en veillant à la traçabilité de l'information, et en répondant aux sollicitations des autorités de régulation (DREAL, préfectures...) et entreprises amenées à interagir, afin de garantir la visibilité et la lisibilité du respect des obligations légales.

Réaliser des actions de sensibilisation auprès des référents QHSE, en animant des réunions régulières et en fournissant des supports variés et adaptés (affiches, rapports d'accidents), afin de veiller à l'inclusivité et à la pérennité opérationnelle de la politique QHSE à tous les niveaux de la structure.

Organiser des sessions de formation accessibles et inclusives, aux normes en vigueur et à venir (exemple : habilitations électriques, premiers secours etc) en planifiant des exercices, des actions de prévention et en assurant le traitement des fonds documentaires et la diffusion des informations, afin de pérenniser les compétences du personnel et de s'assurer que les autorisations soient à jour.

Émettre des recommandations et des plans d'action, en proposant des solutions préventives efficaces et acceptables économiquement (procédures, plan de continuité d'activité, plan de prévention, plan de gestion de crise...) afin d'anticiper les effets d'éventuelles crises, tout en limitant les impacts sur la productivité.

Formuler des préconisations en matière de prévention et de mitigation des risques, en analysant les données des projets passés, en cours et à venir, et en respectant les contraintes financières/budgétaires, afin de limiter les situations à risques susceptibles de nuire à la bonne marche de l'entreprise.

Prioriser les actions de prévention et de mitigation à mener, en impliquant les équipes dans la conduite du changement et en les sensibilisant à l'éthique, à la RSE, et aux normes types ISO9001, afin de mettre en place des plans d'amélioration continue qui apportent de la valeur à l'entreprise tout en respectant les contraintes.

Gérer les situations de crise (incendie, explosion, fuite), en déployant des actions correctives (protocole d'action et de gestion de crise, plan de continuité d'activité...) et tenant compte des problématiques de handicap, afin de sauvegarder /protéger la santé et la sécurité des salariés et l'environnement, tout en préservant l'activité de l'entreprise.

Communiquer en situation de crise en préparant un plan de communication et en assurant l'interface avec les externes, afin de gérer les aspects communicationnels et l'image de l'entreprise en cas de crise.

Définir un plan d'action QHSE, en déclinant les volets opérationnels (moyens et ressources) et managériaux (équipes, profils) en fonction des orientations de la Direction et du respect des obligations d'accessibilité, afin de déployer la stratégie QHSE de l'entreprise et de garantir la pénétration des actions à tous les acteurs.

Conduire le déploiement du système de management QSE de l'entreprise, en s'appuyant sur l'analyse des risques et opportunités associés aux activités de l'entreprise (qualité, environnement, risques professionnels...) conformément au(x) référentiel(s) retenu(s) afin de faciliter ou permettre les demandes des certifications, des autorisations ou des enregistrements auprès des autorités compétentes.

Evaluer la faisabilité des projets d'amélioration des processus identifiés dans la stratégie, en prenant en compte les critères financiers, réglementaires (SEVESO, ICPE/IED...) et technologiques, afin de décider de l'opportunité de leur implémentation et de donner de la visibilité à long terme.

Mettre en œuvre un management inclusif, réactif et adaptable, en tenant compte de la diversité des profils et des besoins des collaborateurs impliqués dans les projets, notamment ceux en situation de handicap, afin de favoriser leurs contributions respectives et leur engagement dans la réalisation collective.

Manager les équipes opérationnelles en matière de QHSE, sur les sujets de conformité, en coordonnant de manière inclusive et homogène les différentes équipes et services, afin d'uniformiser l'implémentation et le respect des standards QHSE.

Déterminer les processus /projets prioritaires devant faire l'objet d'évolutions, en tenant compte des changements induits, ainsi que des non-conformités, incidents, dysfonctionnements ou plaintes constatés, afin de contribuer à leur amélioration et de préparer l'entreprise à être réactive aux évolutions futures.

Établir le phasage des différents projets d'amélioration et/ou de refonte des processus, en prenant en compte leurs éventuelles interdépendances et en identifiant les principales étapes de leur réalisation, afin d'établir le calendrier global des opérations au sein d'un projet/sujet.

Accompagner le changement entraîné par l'innovation technologique et organisationnelle, en exploitant les nouvelles technologies (réalité augmentée, IA) et en utilisant des méthodes standards adaptées aux spécificités et aux besoins de l'entreprise et des collaborateurs, afin d'améliorer sa performance dans une dynamique de responsabilité sociétale et de performance durable.

Blocs de compétences

RNCP40845BC01 — Réaliser des diagnostics en vue de monitorer les conditions de sécurité en milieu industriel

LISTE DE COMPÉTENCES

Surveiller, les indicateurs de performance de la politique QHSE, en élaborant des tableaux de bord sur les indicateurs de performance (KPI - Key Performance Indicator) et de risques (KRI - Key Risk Indicator), afin d'évaluer l'efficacité et l'efficience des processus de l'entreprise et la plus-value des projets d'amélioration réalisés ou à réaliser.

Opérer les mesures des facteurs de risque technologique (thermique, surpression, toxique) en monitorant par exemple les niveaux de particules, ou le risque ATEX et en utilisant des techniques et des outils de modélisation, afin de définir le niveau de criticité des risques et de prévenir les incidents et les accidents.

Organiser des audits de sécurité et de conformité, en réalisant des mesures d'impact, en analysant les projets d'évolution d'un site de production ou de lancement d'un nouveau produit, et en scénarisant les situations à risque, afin d'anticiper les non conformités et de vérifier le respect des conditions de sécurité au sein de la structure.

Evaluer en continu les résultats et effets des projets d'amélioration et/ou de refonte des processus mis en œuvre, en repérant les insuffisances et écarts au regard des objectifs initialement fixés (par le DUER), afin de déterminer les actions correctives à mettre en place pour assurer leur efficience et anticiper les actions à mener pour améliorer la sécurité du site.

Elaborer des rapports d'analyse des risques (exemple : APR, Analyse Préliminaires des Risques) et de mesure d'impact, ainsi que le document unique d'évaluation des risques (DUER), en analysant les données des indicateurs de performance /qualité d'afin d'informer régulièrement les parties prenantes internes et externes à l'entreprise et de pérenniser le suivi des actions QHSE.

Analyser inclusivement les risques FOH (facteurs organisationnels et humains) et environnementaux (risque chimique, électrique, mécanique...) en réalisant des REX réactifs et des REX proactifs, afin de favoriser la surveillance des signaux faibles et d'ainsi garantir l'efficacité des choix stratégiques de l'entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle ou simulée

RNCP40845BC02 — Garantir la conformité réglementaire des activités de l'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser un système de veille réglementaire sur les thèmes en lien avec la politique QSE de l'entreprise, en définissant le périmètre des recherches à mener, les sources d'information à exploiter (réglementations, lois, standards) et les modalités de restitution et de partage des informations, afin de repérer toute évolution ayant un impact sur son activité, aux niveaux normatif et réglementaire et de préparer les mises en conformité pour les demandes d'autorisation.

Assurer une veille réglementaire et technologique, en analysant les réglementations et documents juridiques /légaux (arrêtés ministériels, droit du travail, normes ISO 14001 ou ISO 450001), afin d'adapter la politique QHSE aux nouvelles contraintes et d'assurer en continu le processus d'identification des exigences réglementaires et des textes de loi.

Assurer la circulation de l'information aux managers et salariés, en proposant des processus, des outils et un support méthodologique adaptés et accessibles aux équipes (exemple : cadre standard ISO 9001) afin de garantir la compréhension des évolutions des normes et permettre d'anticiper les réactions aux changements.

Réaliser des dossiers de déclaration, d'enregistrement, d'autorisation, en effectuant les démarches réglementaires (type ICPE) auprès des autorités de tutelle (DREAL, préfecture, CARSAT...), afin de permettre à l'entreprise de bénéficier des outils nécessaires à poursuivre son activité et de garantir sa mise en conformité dans le temps.

Engager une démarche d'obtention de certification pour mettre en place un système de management QSE attesté par un organisme officiel, en s'appuyant sur les résultats du diagnostic stratégique et de la prise en compte du produit de sa veille (législation, classement ICPE/IED - émissions industrielles), afin de contribuer à la consolidation des processus QSE et à la visibilité de ses engagements sur le plan de la qualité et de l'environnement.

Veiller à la pérennité et au fonctionnement des processus, en s'appuyant sur le dispositif d'audit et sur les équipes, en s'assurant de la mise en œuvre d'un système de contrôle régulier et en dressant le bilan du système de management (revue de processus et revue de direction, standard ISO9001), afin d'attester de la conformité des pratiques au sein de l'entreprise et ainsi garantir la qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle ou simulée.

RNCP40845BC03 — Anticiper et gérer les crises industrielles

LISTE DE COMPÉTENCES

Elaborer la stratégie de communication QSE interne et externe, en lien avec la direction, en définissant les objectifs, la cible, le format et la substance des messages à transmettre, ainsi que les actions à mettre en œuvre en fonction des moyens techniques et budgétaires à disposition, afin de contribuer à la compréhension et à l'adhésion du personnel de l'entreprise à la politique QSE et d'assurer l'information et la sensibilisation sur les questions relatives à la QSE.

Promouvoir la politique QHSE auprès de l'ensemble du personnel, en organisant des actions de sensibilisation et de formation inclusives, afin de mobiliser la totalité de la chaîne opérationnelle au respect des normes QHSE.

Animer les relations entre les services internes et les parties prenantes externes, en organisant les échanges et la communication, en veillant à la traçabilité de l'information, et en répondant aux sollicitations des autorités de régulation (DREAL, préfectures...) et entreprises amenées à interagir, afin de garantir la visibilité et la lisibilité du respect des obligations légales.

Réaliser des actions de sensibilisation auprès des référents QHSE, en animant des réunions régulières et en fournissant des supports variés et adaptés (affiches, rapports d'accidents), afin de veiller à l'inclusivité et à la pérennité opérationnelle de la politique QHSE à tous les niveaux de la structure.

Organiser des sessions de formation accessibles et inclusives, aux normes en vigueur et à venir (exemple : habilitations électriques, premiers secours etc) en planifiant des exercices, des actions de prévention et en assurant le traitement des fonds documentaires et la diffusion des informations, afin de pérenniser les compétences du personnel et de s'assurer que les autorisations soient à jour.

Émettre des recommandations et des plans d'action, en proposant des solutions préventives efficaces et acceptables économiquement (procédures, plan de continuité d'activité, plan de prévention, plan de gestion de crise...) afin d'anticiper les effets d'éventuelles crises, tout en limitant les impacts sur la productivité.

Formuler des préconisations en matière de prévention et de mitigation des risques, en analysant les données des projets passés, en cours et à venir, et en respectant les contraintes financières/budgétaires, afin de limiter les situations à risques susceptibles de nuire à la bonne marche de l'entreprise.

Prioriser les actions de prévention et de mitigation à mener, en impliquant les équipes dans la conduite du changement et en les sensibilisant à l'éthique, à la RSE, et aux normes types ISO9001, afin de mettre en place des plans d'amélioration continue qui apportent de la valeur à l'entreprise tout en respectant les contraintes.

Gérer les situations de crise (incendie, explosion, fuite), en déployant des actions correctives (protocole d'action et de gestion de crise, plan de continuité d'activité...) et tenant compte des problématiques de handicap, afin de sauvegarder /protéger la santé et la sécurité des salariés et l'environnement, tout en préservant l'activité de l'entreprise.

Communiquer en situation de crise en préparant un plan de communication et en assurant l'interface avec les externes, afin de gérer les aspects communicationnels et l'image de l'entreprise en cas de crise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle ou simulée.

RNCP40845BC04 — Piloter des projets de gestion de la QHSE dans une optique d'amélioration continue

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir un plan d'action QHSE, en déclinant les volets opérationnels (moyens et ressources) et managériaux (équipes, profils) en fonction des orientations de la Direction et du respect des obligations d'accessibilité, afin de déployer la stratégie QHSE de l'entreprise et de garantir la pénétration des actions à tous les acteurs.

Conduire le déploiement du système de management QSE de l'entreprise, en s'appuyant sur l'analyse des risques et opportunités associés aux activités de l'entreprise (qualité, environnement, risques professionnels...) conformément au(x) référentiel(s) retenu(s) afin de faciliter ou permettre les demandes des certifications, des autorisations ou des enregistrements auprès des autorités compétentes.

Evaluer la faisabilité des projets d'amélioration des processus identifiés dans la stratégie, en prenant en compte les critères financiers, réglementaires (SEVESO, ICPE/IED...) et technologiques, afin de décider de l'opportunité de leur implémentation et de donner de la visibilité à long terme.

Mettre en œuvre un management inclusif, réactif et adaptable, en tenant compte de la diversité des profils et des besoins des collaborateurs impliqués dans les projets, notamment ceux en situation de handicap, afin de favoriser leurs contributions respectives et leur engagement dans la réalisation collective.

Manager les équipes opérationnelles en matière de QHSE, sur les sujets de conformité, en coordonnant de manière inclusive et homogène les différentes équipes et services, afin d'uniformiser l'implémentation et le respect des standards QHSE.

Déterminer les processus /projets prioritaires devant faire l'objet d'évolutions, en tenant compte des changements induits, ainsi que des non-conformités, incidents, dysfonctionnements ou plaintes constatés, afin de contribuer à leur amélioration et de préparer l'entreprise à être réactive aux évolutions futures.

Établir le phasage des différents projets d'amélioration et/ou de refonte des processus, en prenant en compte leurs éventuelles interdépendances et en identifiant les principales étapes de leur réalisation, afin d'établir le calendrier global des opérations au sein d'un projet/sujet.

Accompagner le changement entraîné par l'innovation technologique et organisationnelle, en exploitant les nouvelles technologies (réalité augmentée, IA) et en utilisant des méthodes standards adaptées aux spécificités et aux besoins de l'entreprise et des collaborateurs, afin d'améliorer sa performance dans une dynamique de responsabilité sociétale et de performance durable.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle ou simulée.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'expert en QHSE et risque industriel peut exercer dans de grandes entreprises tout comme dans des PME. En fonction du secteur l'expert en QHSE et risque industriel peut intervenir soit pour le compte d'un prestataire de service (par exemple un assureur) auprès d'une entreprise ou être interne à l'entreprise.

Ce métier est présent dans une variété de secteurs, y compris l'industrie chimique, l'énergie, l'environnement, la métallurgie, l'aéronautique et l'agroalimentaire.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ingénieur QHSE,
Responsable ou auditeur QHSE,
Consultant risques et environnement,
Responsable de la Conformité Réglementaire,
Ingénieur en prévention des risques.
Autres intitulés métiers mobilisant la prévention et la gestion des risques dans leur pratique :
Coordinateur(trice) QHSE / Inspecteur(trice) HSE
Responsable qualité et développement durable

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'existe pas de réglementation spécifique ou universelle encadrant directement le métier d'expert en QHSE et risque industriel, au sens strict du terme. Ce métier, comme de nombreux autres dans le domaine de la QHSE et de la gestion du risque industriel, est soumis aux lois et réglementations générales du travail et à celles spécifiques à l'industrie ou au secteur d'activité concerné, ainsi qu'à la législation sur la protection de l'environnement et des populations. Cependant, avec l'évolution rapide de la législation, des normes et réglementations et de leurs applications, plusieurs règlements et standards s'imposent, non pas aux professionnels eux-mêmes, mais aux entreprises dans le cadre de l'exercice de leur activité.

Voici quelques exemples de normes, règles et standards qui s'appliquent régulièrement :

- OHSAS 18001
- ISO 45001
- ISO 14001
- Législation ICPE
- Directive SEVESO

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 525 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 481

Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Sont recevables les candidatures des titulaires d'un des diplômes suivants :

- Titre d'ingénieur diplômé conférant le grade de master (formations évaluées par la Commission des titres d'ingénieur, liste publiée au journal officiel) ;
- Diplôme d'une école de management, privée ou consulaire, conférant le grade de master (formations évaluées par la CEFDG, liste publiée au bulletin officiel du MESR) ;
- Diplôme de 3ème cycle habilité par les autorités universitaires (Diplôme national de master, DEA, DESS, ...) ou diplôme professionnel de niveau BAC + 5 ;
- Diplôme ou attestation de validation d'un niveau équivalent M1 pour des candidats ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle en lien avec la formation visée.
- Titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) niveau 7 ;
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus.

Conditions d'accès dérogatoires

a) Dans la limite de 40 % maximum de l'effectif de la promotion suivant la formation Mastère Spécialisé concernée, sont recevables, après une procédure de Validation des acquis personnels et professionnels (VAPP), les candidatures de personnes, justifiant a minima de 5 années d'expérience professionnelle pour lesquelles les activités exercées ont un lien avéré avec les compétences professionnelles visées par la formation.

b) Par dérogation pour 30 % maximum du nombre d'apprenants suivant la formation Mastère Spécialisé concernée, sont recevables les candidatures de titulaires d'un des diplômes suivants :

? Diplôme ou attestation de validation d'un niveau équivalent M1 sans expérience professionnelle ou ayant moins de trois ans d'expérience professionnelle en lien avec la formation visée.

? Diplôme de licence (L3) ou grade de Licence ou titre inscrit au RNCP niveau 6 justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum, en lien avec la formation visée.

Le pourcentage total des dérogations prévues au a) et au b) ci-dessus ne doit pas excéder 40%

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de 5 personnes:

- 2 personnes internes représentant l'école (directeur des programmes et directeur)
- 3 personnes externes issues du monde professionnel

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury est composé de 5 personnes:

- 2 personnes internes représentant l'école (directeur des programmes et directeur)
- 3 personnes externes issues du monde professionnel.

Base légale

Date de décision	25/06/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/06/2028

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	9	0	88 %	—
2022	11	0	86 %	85 %

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://imt-nord-europe.fr/annuaire-formations/mastere-specialise-en-management-des-risques-professionnels-et-technologiques/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40845/>